PRESENTATION SUR LE CLIMAT DES AFFAIRES ET LES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENTS AU TOGO

Par M. Ignace CLOMEGAH
Deuxième Vice Président

Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo

PRESENTATION DU TOGO

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- Pays francophone de l'Afrique de l'Ouest
  - 7,2 millions d'habitants
  - 56.600 km² (21,853 sq miles)
  - Pays limitrophes: Ghana (Ouest), Benin (Est) & Burkina Faso (Nord)

- Lomé est la capitale
  - Principales villes : Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong, Tsevié & Aneho
  - 5 régions: Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, Savanes

- Quelques dates historiques
  - Ancienne Colonie Allemande de 1884 à 1918
  - Devient un territoire gouverné par la France après la 1ère Guerre Mondiale
  - Indépendant depuis le 27 avril 1960

Le Franc CFA est arrimé à l'Euro
1 EURO = 655,56 francs CFA (approx. 1USD=600 francs CFA)

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- La paix et la stabilité règnent
  - Pays paisible et stable
  - Côte maritime sécurisée

- Position géographique Stratégique
  - Passerelle marine idéale pour les pays enclavés Mali, Burkina Faso et Niger
  - Cadre idéal pour les échanges commerciaux avec les autres pays d'Afrique, l'Europe, l'Amerique , l'Asie et l'Océanie.

INFRASTRUCTURES

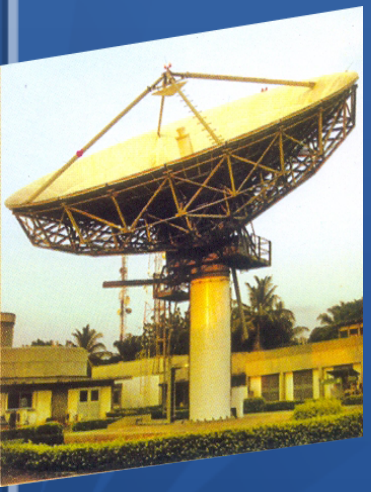

Le Togo dispose de :

-Deux aéroports de classe internationale à Lomé et à Niamtougou;

- Meilleur classement africain en terme de sécurité selon l'OACI
- L'aéroport de Lomé est certifié pour la desserte de New York et Sao Paolo
- Lomé est le Hub de la compagnie aérienne ASKY et ETHIOPIAN AIR LINE

Asky dessert 23 villes africaines dont Johanesbourg

- Un réseau de Télécommunication entièrement numérisé;
- Un port en eau profonde

INFRASTRUCTURES

Le port présente des atouts considérables pour les investisseurs privés.

Ses avantages sont liés à :

- la construction d'un 3ème quai,
- la réalisation d'un nouveau terminal à conteneurs (une darse de 1050 mètres de longueur de quai et de 16,70 mètres de profondeur), seul port en eau profonde dans la région

Projets actuellement en cours

- l'agrandissement du quai minéralier
- la construction d'un port moderne de pêche

INFRASTRUCTURES

West African Regional Communications Infrastructure Program (WARCIP)

Renforcement de la connectivité du territoire par la construction d'un « carrier hotel » et d'un « Internet eXchange Point (IXP) en cours

E-gouvernement

Déployement un réseau de fibre optique reliant les bâtiments de l'administration, les hôpitaux et les universités

Ecosystème Digital

- un portail web de la république (www.togo.tg) ;
- un site web rassemblant toutes les procédures et formulaires administratifs (www.service-public.gouv.tg) ;
- un site web présentant l'ensemble des journaux officiels depuis 1920 et les textes législatifs et réglementaires (www.jo.gouv.tg)
- un site web de l'open data Togolais regroupant l'ensemble des données publiques (www.data.gouv.tg).

APPARTENANCE DU TOGO AUX ENSEMBLES SOUS REGIONAUX (UEMOA, CEDEAO)

Le Togo appartient à deux ensembles régionaux

- <u>CEDEAO</u>

15 pays

Vaste marché de 320 millions d'habitants

Politique d'investissement axée sur une dynamique sous régionale.

Investissement au Togo

Tous les marchés de la CEDEAO

APPARTENANCE DU TOGO AUX ENSEMBLES SOUS REGIONAUX (UEMOA, CEDEAO)

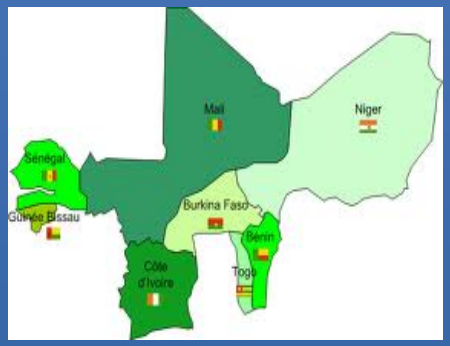

UEMOA

8 pays

Plus de 90 millions d'habitants

Monnaie unique F CFA

Une réglementation de change libérale

- Marché financier accessible aux investisseurs

- Sécurité et garantie des opérations.

- Droit de rapatriement ou de transfert des capitaux et des bénéfices dans le cadre légal de la réglementation de change quelle que soit l'origine de l'investissement.

(Cette garantie s'étend aux produits de la vente d'une exploitation).

MAIN D'OEUVRE QUALIFIEE ET DISPONIBLE

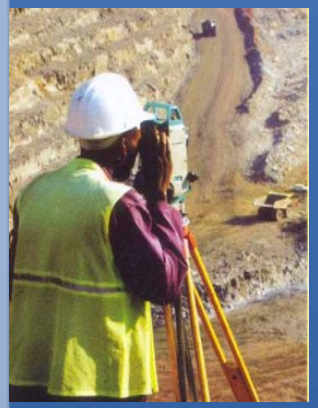

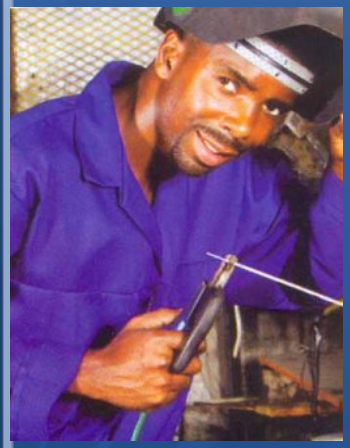

- Taux de scolarisation au Togo 73%
L'un des plus élevés d'Afrique

- Formation professionnelle
Existence de plusieurs écoles spécialisées fournissant une main d'œuvre qualifiée.

- Soutien financier du Fonds National d'Apprentissage, de formation et de Perfectionnement Professionnels aux entreprises pour le renforcement des compétences de leurs agents.

- Liberté d'embauche garantie avec un code de travail très souple.

CADRE MACRO-ECONOMIQUE SAIN

Efforts d'assainissement du cadre macroéconomique

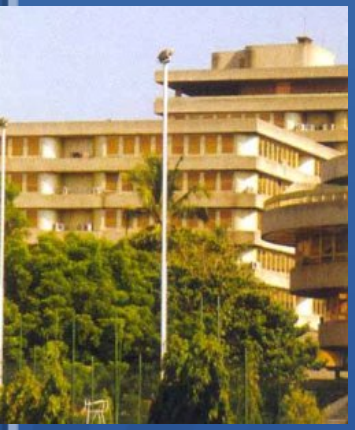

Confiance de l'ensemble des bailleurs de fonds prêts à accompagner le gouvernement dans

- le processus de développement économique et

- la lutte contre la pauvreté.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Centre de Formalités des Entreprises (Guichet Unique)

Des facilités pour la création des entreprises (Acte Uniforme OHADA)

- Guichet Unique de création, de modification et de dissolution des entreprises
- Simplification des formalités
- La création d'une entreprise se fait en 24 heures
- Pas de restriction aux droits des étrangers à gérer des sociétés locales.
- L'investisseur étranger peut créer une filiale à 100% du capital
- Un projet de création d'entreprises en ligne qui assurera la dématérialisation de l'intégralité de la procédure de création d'entreprises depuis internet, de l'enregistrement jusqu'au paiement des frais est en cours

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

En matière fiscale:

- Diminution de l'impôt sur les sociétés

Des instruments de garantie (de protection) et de promotion des investissements :

Des voies de recours en cas de litige:

- **Cour d'Arbitrage du Togo,**
- Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (OHADA),
- Cour d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale,
- Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (CIRDI).
- La Convention de Séoul du 15 Octobre 1983 portant création de l'AMGI (Agence Multilatérale de Garantie des Investissements) ou encore MIGA.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

Le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE):

- Système de facilitation du commerce extérieur dit « Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ».
- Système actif à la place portuaire et sur l'ensemble des portes d'entrée de marchandises,
- Echange des messages en remplacement des flux physiques, aussi bien d'information que monétaires
- Amélioration des conditions de réalisation des opérations du commerce extérieur
- Réduction des délais de passage des marchandises.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

Agence pour la Promotion des Investissements Zone Franche (API-ZF)

Elle exerce des missions liées à la promotion des investissements au Togo et à l'étranger:

-Promotion de l'investissement

-Délivrance et gestion des agréments à l'investissement

-Administration du statut de la zone franche

-Soutien à la formation et au transfert de compétence.

Les services rendus par l'API-ZF sont, entre autres:

-La délivrance de l'agrément provisoire

-L'appui pour l'obtention d'une attestation d'exonération

-L'assistance lors du dédouanement et du renouvellement de véhicules utilitaires

-La facilitation des formalités relatives à l'obtention de l'autorisation d'embauche et au renouvellement du contrat de travail

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

Le Centre de Gestion Agréé (CGA)

Il est créé à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo un Centre de Gestion Agréé.

- Accompagnement et formation des adhérents

- Assistance en matière fiscale

- Présentation de la comptabilité de ses adhérents

- Bénéfice des avantages prévus par le code général des impôts

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie des Financements pour les PME/PMI (ANPGF)

Elle a pour missions, entre autres :

- **Aide à la résolution des problèmes de financement des entreprises nationales**

- **Octroi des garanties pour les crédits aux PME, aux micro entreprises et plus généralement aux secteurs porteurs de l'économie;**

- **Recherche et mobilisation des lignes de crédit au profit des PME/PMI**

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES FAVORABLE

- **Lomé est un hub financier important**

La plupart des institutions financières régionales ont leur siège à Lomé : ETI (Ecobank Transnational Inc), ORABANK, BIDC et BOAD

Plusieurs Banques Commerciales :

ECOBANK Togo, ATIDJARI-WAFA Bank, Bank of Africa, Banque Atlantique, Cauris Bank, UTB, BTCI, Orabank Togo, Diamond Bank, Société Générale, etc...

MESURES INCITATIVES

MESURES INCITATIVES

Code des investissements,

Loi portant statut de zone franche,
Code minier,

Code général des impôts,

Charte des Petites et Moyennes Entreprises/Industries

MESURES INCITATIVES

Code des Investissements

(Loi N°2012-001 du 20 Janvier 2012 portant Code des Investissements)

Il offre de nombreux avantages dont les principaux sont:

-L'exonération des droits de douane, de la taxe sur la Valeur Ajoutée et du Bénéfice Industriel et Commercial sur les matériels et équipements neufs

-L'application de la taxe sur les salaires à un taux réduit à 2%

-La réduction de 30% sur la taxe foncière et sur la taxe professionnelle

La durée des avantages pour les entreprises naissantes couvre deux périodes: - une période d'installation qui ne peut excéder 24 mois; - une période d'exploitation d'une durée de 5 ans.

MESURES INCITATIVES

Régime de Zone Franche

(Loi N°2011-018 du 24 Juin 2011 portant statut de zone franche industrielle du Togo)

Il offre des avantages plus étendus, entre autres:

-Stabilisation de l'impôt sur les sociétés aux taux réduits de 0% à 20%

-Stabilisation de l'impôt sur les salaires au taux réduit de 2% pendant toute la durée de vie de l'entreprise

-Exonération de l'impôt sur les dividendes pendant les cinq premières années

-Exonération pendant la durée de vie de l'entreprise de tout droit et taxe de douane à l'importation des matériels et équipements d'exploitations, de matières premières et consommables ainsi qu'à l'exportation des produits fabriqués dans la zone franche

Code Minier

(Loi N°96-004 du 26 Février 1996 portant code minier)

Il prévoit entre autres:

-Exonération de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt minimum forfaitaire

-Exonération de tout droit et toute taxe de douane, de la taxe de statistique sur l'importation et l'exportation pour les biens d'équipement, machines, véhicules utilitaires, outillages, pièces détachées et produits consommables importés pour les activités minières

MESURES INCITATIVES

Mesures Fiscales / Code Général des Impôts

« Réductions d'Impôts Pour Investissements »
(RIPI – Article 1391 Code Général des Impôts)

- Les plus-values provenant de la cession en cours d'exploitation d'éléments de l'actif immobilisé ne sont pas comprises dans le bénéfice imposable si le contribuable prend l'engagement de réinvestir en immobilisations dans ses entreprises au Togo.
- Les produits nets des participations d'une société mère dans le capital d'une société filiale sont retranchés du bénéfice net total, défalcation faite d'une quote-part représentative des frais et charges (5% du produit total des participations).

MESURES INCITATIVES

Mesures Fiscales / Code Général des Impôts

« Réductions d'Impôts Pour Investissements »
(RIPI – Article 1391 Code Général des Impôts)

Entre autres, les contribuables personnes physiques et personnes morales, désignées par le code général des impôts, qui investissent au Togo dans les conditions prévues peuvent bénéficier d'une réduction de la base d'imposition de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés auquel ils sont assujettis.

MESURES INCITATIVES

Charte des Petites et Moyennes Entreprises/Industries

(Décret N°2009-292 portant approbation de la charte)

Cette charte a pour objectif de :

-Doter la PME/PMI d'un environnement favorable à son expansion

-Organiser les relations des PME/PMI avec les grandes entreprises

-Développer le transfert de technologie

-Assurer à la PME/PMI un appui multiforme pour accroître sa capacité

- Prévoir des aides et soutiens aux opérateurs économiques entre autres:

*** Création d'un fonds de garantie de financement des PME/PMI**

*** Réservation d'une part des marchés publics aux PME/PMI**

*** Mise en place d'un plan de redressement des PME/PMI en difficulté**

*** La mise en place de régimes fiscaux spécifiques aux PME/PMI de production et de transformation**

POTENTIALITÉS
OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

POTENTIALITES / OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT

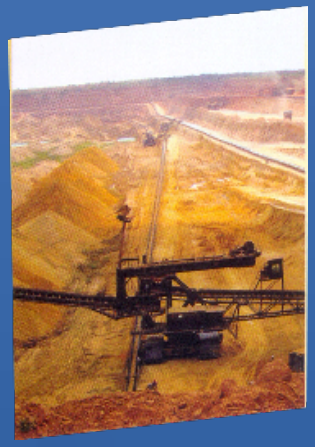

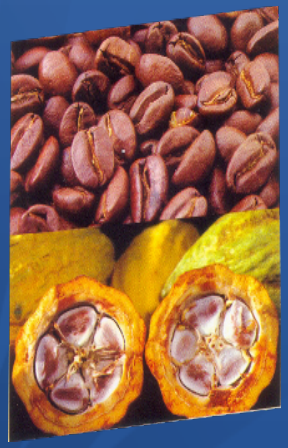

Le Togo regorge de potentialités en ressources naturelles.

- Mines : phosphate, calcaire, platine, bauxite
- Secteur agricole, moteur de la croissance économique. Les sols fertiles existent dans toutes les régions du pays offrant l'opportunité de développement des projets dans ce secteur.
- Le créneau des technologies de l'information et de la communication offre des niches.
- La réhabilitation du chemin de fer favorisera la réalisation d'un projet de port sec dans la partie septentrionale.
- Le Projet Corridor de transport offre d'énormes opportunités

POTENTIALITES / OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT

- Existence d'opportunités pour la construction de logements sociaux.
- Potentiel touristique important.
- Secteur touristique très dynamique avec beaucoup d'opportunités d'affaires et d'investissement (construction de complexes hôteliers, de villages de vacances ou de parcs de loisirs)
- Existence de sites naturels comme les cascades, les parcs nationaux, les grottes, la plage, les lacs, les montagnes et les paysages pittoresques
- Existence de projets d'aménagement de sites pour l'organisation de diverses formules de tourisme (Ecotourisme, le Trekking et le Safari Vision)

QUELQUES OPPORTUNITES D'AFFAIRES AU TOGO

- Projet de collecte et de recyclage des ordures ménagères
- Projet de construction de logements
- Projet de banque de l'habitat
- Projet de banque d'agriculture
- Projet d'aménagement et de construction de sites touristiques
- Projet de culture et d'exploitation de fleurs
- Projet de construction d'incinérateur au Port Autonome de Lomé

GROS PROJETS DE L'ETAT

PORTS:

- Lomé: expansion du quai minéralier et construction d'un port de pêche
- Construction d'un port sec au nord du pays

AEROPORT:

- La construction d'un nouvel aéroport non loin de Lomé

CHEMIN DE FER:

- La construction d'un chemin de fer de Lomé à la frontière nord du pays

ROUTES:

- Construction de 675 km d'autoroute du port de Lomé à la frontière avec le Burkina Faso

AGRICULTURE:

- Mise en place des agropoles

ADRESSES UTILES

CONTACT CCIT

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo est à la disposition de tout investisseur et particulièrement de la Diaspora pour fournir toutes informations utiles à la création et au développement des entreprises. Elle vous orientera au besoin vers des structures spécifiques,

Angle Avenue de la Présidence, Avenue Georges Pompidou

BP 360 - Tel (228) 22 23 29 00 / 22 21 70 65

Fax: (228) 22 21 47 30

Email: ccit@ccit.tg / ccitogo@gmail.com /

URL: www.ccit.tg

AUTRES ADRESSES UTILES

Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

BP: 360 Lomé - TOGO

Tel.: +228 22 20 63 60

Email: cfe@cfetogo.tg

Site web: www.cfetogo.tg

Société d'Administration des Zones Franches (SAZOF)

BP: 3250 Lomé - TOGO

Tel.: +228 22 53 53 53 – Fax: +228 22 51 43 18

Email: sazof@zonefranchetogo.tg

Site web: www.zonefranchetogo.tg

AUTRES ADRESSES UTILES

Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Site web: www.armp-togo.com

Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics

Site web: www.marchespublics-togo.com

MERCI POUR VOTRE ATTENTION